

Madame, Monsieur.

Au sortir d'une élection présidentielle très particulière où beaucoup d'électeurs ont voté « utile » dès le premier tour, Emmanuel Macron a été réélu pour un nouveau mandat de 5 ans.

C'est la victoire des valeurs républicaines, mais cette victoire est une victoire qui oblige.

Qui oblige notre nouveau Président de la République à une écoute attentive du message des Françaises et Français, qui ont été très nombreux à s'abstenir ou à ne pas adhérer à son projet.

Les élections législatives des 12 et 19 juin vont donc être un scrutin majeur qui va définir un nouvel équilibre entre le Parlement et le Gouvernement.

Dès le soir du second tour, le Président de la République a bien pris conscience de cette fracture et a annoncé vouloir faire de son mandat de 5 ans un mandat utile. autour d'une maiorité présidentielle élargie, afin d'assurer à l'Assemblée nationale, une meilleure représentativité des sensibilités des Françaises et des Français, audelà des clivages et des partis politiques.

Libre de toute appartenance à un parti politique depuis 2017, je souhaite m'inscrire dans cette majorité présidentielle élargie.

Non pas dans une majorité présidentielle constituée de députés parachutés ou aux ordres du Gouvernement, mais dans une majorité présidentielle qui soit ouverte, constructive et exigeante, au sein d'un Parlement utile à la France.

Si vous m'accordez votre confiance les 12 et 19 juin, vous pouvez compter sur mon expérience et ma détermination pour défendre les intérêts de notre territoire, et faire entendre votre voix, haut et fort, au sein de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale.

Lionel TARDY

Candidat de la DROITE et du CENTRE pour une **MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE** ouverte, constructive et exigeante.



Imprimé à Annecy – Siren 329 969 570 • Ne pas jeter sur la voie publique

UN DÉPUTÉ SOUCIEUX DE

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL:

Élu député sans investiture, en juin 2007, j'ai choisi de rejoindre la majorité présidentielle, tout en gardant ma liberté de vote et de parole. J'ai ainsi été le député le plus exigeant au sein de la majorité, à l'Assemblée nationale.

Réélu député en 2012, dans l'opposition, j'ai fait le choix de ne pas jouer la carte du blocage systématique, mais d'être un député constructif, en passant à la moulinette toutes les propositions de lois déposées par la majorité. J'ai ainsi été l'un des députés les plus actifs et fait adopter plus de 440 amendements, un record pour un député de l'opposition!

Élu de terrain, j'ai fait entendre votre voix durant mes 10 années de mandat de député et rendu compte de mon activité sur le terrain et à l'Assemblée nationale au travers de plus de 50 réunions publiques et d'un blog internet.

Forts de nos mandats de Conseiller départemental, que je conserverai pour rester au plus proche du terrain, et de Conseillère régionale pour Annabel, nous avons une connaissance parfaite de tous les enjeux et dossiers de notre territoire. Très impliqués dans la vie locale, nous sommes avant tout des élus au service de projets, à l'écoute et à la disposition des élus et des haut-savoyards.

ILS ME SOUTIENNENT:



« Nous, élus départementaux, qui travaillons au quotidien avec Lionel, pouvons témoigner de sa force de travail, de son écoute et de son implication sur les projets.

Il sera le député le plus à même de défendre les dossiers de la circonscription, des mairies et du département, auprès du Gouvernement. >>

Martial Saddier

Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Les conseillers départementaux de la 2º circonscription :

Marie-Louise Donzel: canton de Faverges-Seythenex Marcel Cattaneo: canton Faverges-Seythenex

Magali Mugnier: canton Annecy 4 Fabienne Duliège: canton de Rumilly Daniel Deplante: canton de Rumilly





UN DÉPUTÉ QUI S'ENGAGE

SUR NOTRE TERRITOIRE:

Je serai le garant d'un équilibre harmonieux entre développements économique, urbain, touristique et préservation de notre patrimoine

- Préserver notre cadre de vie.
- Soutenir notre activité économique.
- Soutenir nos commerces de proximité.
- Soutenir nos agriculteurs.
- Favoriser l'accès au logement pour tous.
- Soutenir notre offre touristique 4 saisons.
- Soutenir la construction de maisons de retraite et de résidences pour séniors.
- Soutenir les projets de développement durable.
- Privilégier les circuits courts.
- Moderniser nos infrastructures (contournement d'Annecy) et favoriser les déplacements doux.
- Lutter contre les installations illégales des gens du voyage en durcissant la réglementation.
- Accélérer le déploiement de l'accès à internet en très haut débit et couvrir les dernières zones blanches de téléphonie mobile.
- Veiller à la sauvegarde des espaces agricoles et naturels, ainsi qu'au maintien de la biodiversité.
- Défendre la ruralité, ses acteurs, ses usages et ses activités traditionnelles.
- Soutenir nos anciens combattants.
- Soutenir nos associations sportives et culturelles.

POUR LA FRANCE :

La sécurité, la relance de l'économie, de l'em-ploi et du pouvoir d'achat sont au cœur de notre projet législatif.

- Pas de hausse des impôts, ni de la CSG.
- Baisser de 10 % l'impôt sur le revenu.
- Développer l'intéressement et la participation.
- Augmenter les petites retraites et les petites pensions de réversion.
- Rétablir l'universalité des allocations familiales.
- Exonérer 90 % des Français de droits de succession.
- Faire baisser durablement le chômage ainsi que les charges salariales et patronales.
- Soutenir l'apprentissage et l'alternance.
- Favoriser l'insertion des personnes handicapées.
- Baisser de 100 milliards la dépense publique.
- Freiner le poids des normes et de la bureaucratie.
- Assurer la pérennité de notre système de santé et mieux rembourser les dépenses les plus coû-
- Former et accompagner l'ensemble des Français aux nouveaux usages liés au numérique.
- Recentrer l'école sur les savoirs fondamentaux.
- Bâtir une nouvelle Europe recentrée sur ses principales priorités : sécurité, défense, énergie, numérique, agriculture et immigration.
- Restaurer l'autorité de l'État.
- Renforcer les effectifs des forces de l'ordre et restaurer les peines-plancher pour les récidivistes.
- Fixer par la loi des quotas annuels d'immigration.
- Protéger nos valeurs républicaines et la laïcité.